

## EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE SEANCE  
12 février 2024

DATE DE CONVOCATION  
06 février 2024

DATE D’AFFICHAGE  
14 février 2024

### NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE	33
PRESENTS	22
PROCURATION(S)	10
VOTANTS	32

Le maire certifie que la présente délibération a été télétransmise en Préfecture de l'Eure au titre du contrôle de la légalité

Certifiée conforme et exécutoire.  
Notifiée aux intéressés.

Le Maire

Le **DOUZE FÉVRIER** DE L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE à 19H00 :

Le Conseil municipal de VAL-DE-REUIL légalement convoqué, s'est assemblé en séance publique dans la salle du Conseil, sous la présidence de :

Monsieur Marc-Antoine JAMET, Maire

**Étaient présents :** MM. COQUELET, LEGO, AVOLLÉ, BALUT, GHOUL, AÏT BABA, MARC, COPLO, LECERF, NDIAYE.

Mmes DUVALLET, ROUSSELIN, BENAMARA, DORDAIN, DESLANDES, ALTUNTAS, DEBOISSY, TERNISIEN, GÜTH, LEFEBVRE, VINCENT.

formant la majorité des Membres en exercice.

**Étaient excusés :** MM. GODEFROY, GRESSENT, GUILLON, GASSA, SABIRI et Mmes LOUBASSOU, POUHÉ, BATAILLE, DELIENCOURT, MANTSOUAKA-MASSALA.

**Était absent :** M. THIERY

**Avaient donné pouvoir :** Mme LOUBASSOU à M. COQUELET, Mme POUHÉ à M. JAMET, Mme BATAILLE à M. LEGO, M. GODEFROY à Mme ROUSSELIN, M. GRESSENT à M. AVOLLÉ, M. GUILLON à Mme LEFEBVRE, Mme DELIENCOURT à Mme DESLANDES, M. GASSA à Mme DORDAIN, M. SABIRI à M. AÏT BABA, Mme MANTSOUAKA-MASSALA à Mme DUVALLET.

M. Christophe COPLO

est nommé Secrétaire à l'ouverture de la séance.

**Assistaient à la séance :**

Fonctionnaires : MM. TRISTANT, TOUTAIN, EL OUERDIGHI, ROIX, QUEVAL, BOUTTIER, SWIECH, DELALANDE et Mmes GUIBERT, ROSSIGNOL, ECHARD-GOUBERT, GALLÉ-TESSONNEAU, ZAPPIA, BEAUTÉ.

### Délibération N°10

#### INTERVENTION D'UN CABINET D'ETUDES DANS LE CADRE DE L'ACCOMPAGNEMENT A LA DEMARCHE VILLES AMIES DES AINES – CABINET BEGUINAGE ET COMPAGNIE

Mme Inci ALTUNTAS expose au Conseil municipal,

La Ville a rejoint le réseau francophone des Villes Amies des Aînés en octobre 2023.

Ce réseau accompagne les collectivités à la mise en œuvre de leur projet global en faveur du bien-vieillir et valorise les initiatives déployées.

L'objectif est de créer les conditions d'une meilleure adaptation des territoires aux aînés, en particulier en favorisant le vieillissement actif des habitants et en soutenant la dynamique Ville Amie des Aînés autour des 3 principes :

- La lutte contre l'âgisme,
- Le sentiment d'appartenance des habitants au territoire
- La mise en place d'une démarche participative et partenariale.

Accusé de réception en préfecture  
N° 24-02-10-DE  
Date de télétransmission : 13/02/2024  
Date de réception préfecture : 13/02/2024

L'adhésion à ce réseau a permis au CCAS de solliciter un financement auprès du Fonds d'Appui aux Territoires Innovants Seniors afin d'obtenir un accompagnement à la démarche Villes Amies des Aînés, permettant, à terme une labellisation.

Le projet déposé a été retenu et permet de financer la prestation d'un cabinet d'études « Beguinage et Compagnie » (agréé démarche Villes Amies des Aînés) chargé d'établir un diagnostic sur la commune et de mettre en place les instances de gouvernance et de suivi opérationnel.

Il s'agit d'une démarche participative qui va donc réunir et entendre différents acteurs :

- Les élus,
- Les équipes de la Ville,
- Les seniors,
- Les commerçants, médecins, bailleurs, associations, etc.

Les thématiques abordées :

- Habitat,
- Information et communication,
- Lien social et solidarité,
- Culture et loisirs
- Participation citoyenne et emploi,
- Autonomie, services et soins,
- Espaces extérieurs et bâtiments,
- Transports et mobilité,
- Transition écologique,
- Développement économique.

Un focus sera effectué sur le QPV.

Le calendrier d'intervention :

- Démarrage en janvier 2024,
- Récolte de données quantitatives en février 2024,
- Séminaire de présentation de la démarche (aux élus et agents de la Ville) en mars 2024,
- Audit technique, rencontre avec le Conseil des Sages et COPIL de lancement en avril 2024,
- Rencontre avec les habitants du QPV, mai 2024,
- Organisation d'ateliers participatifs, juin et juillet 2024,
- Restitution finale (COPIL) durant la Semaine Bleue.

L'audit technique et le COPIL de lancement vont permettre de sensibiliser l'ensemble des acteurs de la Ville.

Les éléments de diagnostic, permettant d'établir un portrait de territoire, vont permettre d'affiner les axes stratégiques d'une politique globale en faveur des seniors, adaptée au plus proche des attentes et besoins.

La structuration des instances (COFIL, COTECH) permettra de faciliter l'obtention du label Villes Amies des Aînés, signifiant plus de moyens (outils, supports, moyens financiers...) au service de nos seniors.

**Sur la base de ces éléments, le Conseil municipal,  
Après en avoir délibéré  
A l'unanimité**

- **AUTORISE** l'intervention du cabinet « Beguinage et Compagnie » aux fins d'élaborer un diagnostic, en soutien à l'ingénierie de projets dans le cadre de la démarche Villes Amies des Aînés.

La présente délibération sera transmise à M. le Préfet de l'Eure en application de l'article L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits,  
Et ont les membres signé au registre après lecture.

**POUR EXTRAIT CONFORME  
Marc-Antoine JAMET**

